

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	31
Représentés	10
Absent	2

Votes	
Pour	41
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2025

Le mercredi 25 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le mercredi 18 juin 2025, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Décide à l'unanimité de :

Étaient présents :

M. Mmes. : Thierry BALIAS, Malika BENKAHLA, Mathilde BEZACE, Kristian BOLLE-DALLIAH, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, El Arbi CHIRRANE, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Sabrina FONTAINE, Amandine FRANCISOT, Karim GARROUT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Sébastien HUTIN, Ali ID ELOUALI, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Franklin Lambert POUDY, Hacès SASU, Billy SOMSOUK, Moustapha THIAM,

Étaient représenté.e.s :

MME Béatrice ALIROL pouvoir à Billy SOMSOUK
M. Hassan AOUMMIS pouvoir à Catherine DESPRÈS
Mme Hamida BOUGUEROUA pouvoir à Bénédicte HACHE
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
M. Terence ESSONE MENGUE pouvoir à Fabien GUILLAUD BATAILLE
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Martine FOURNIAUD pouvoir à Thierry BALIAS
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
MME Lucie LANTERNIER pouvoir à Vasco COELHO
M. Walid SAYADI pouvoir à Moustapha THIAM

Étaient absent.e.s :

Stéphane BANCE, Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

Attribution d'une subvention dans le cadre des échanges entre les centres de secours de Choisy-le-Roi et Hennigsdorf

Attribution d'une subvention dans le cadre des échanges entre les centres de secours de Choisy-le-Roi et Hennigsdorf

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Damien DESROCHES,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le partenariat de jumelage entre les communes de Choisy-le-Roi et d'Hennigsdorf, établi depuis 1999,

Considérant les échanges réguliers organisés entre les centres de secours des deux communes, favorisant notamment la coopération professionnelle,

Considérant l'intérêt public de procéder à une sensibilisation régulière du public aux gestes de premiers secours,

Considérant la volonté de la Commune de participer aux dépenses effectivement engagées dans le cadre de cet échange en mai 2025 ;

Vu la Culture / Evénements / Vie associative / Citoyenneté / Politique de la ville du 11 juin 2025

DELIBERE

ARTICLE 1 : Accorde une subvention de 700 euros pour soutenir les échanges organisés au titre du jumelage entre les deux villes en cette année 2025;

ARTICLE 2 : Cette subvention sera versée au foyer militaire de la 22ème compagnie, pour le centre de secours de Choisy-le-Roi ;

ARTICLE 3 : Cette dépense est inscrite au budget de la commune.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 25 juin 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire



Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20250701-25-075-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025